

CAMPS ESTIVAUX 2024



**GUIDE DU PARENT
À CONSERVER**



MONTMAGNY

GUIDE DU PARENT À CONSERVER



Le Camp de jour de Montmagny est conforme aux normes établies par l'Association des camps du Québec.



COORDONNÉES DU CAMP

École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est
(entrée arrière – stationnement des autobus)
campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca
ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux
Téléphone : 418 234-4736

Veillez noter que le téléphone du camp de jour sera en fonction uniquement à compter de la 1^{re} journée de camp, soit le 25 juin.

ÉQUIPE DE COORDINATION DU CAMP

Directrice : Manon Garant

Coordonnateur(-trice)s :

- Léonie Goupil (Minigo)
- Laurie Lamontagne (Kiwi)
- Mathis Laverdière (Bobby)

MERCI À CES ORGANISATIONS DE LEUR COLLABORATION

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
Québec

Centre culturel et récréatif de Montmagny



OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes et permettant aux jeunes d'apprendre dans un environnement amusant, sécuritaire et adapté à leurs besoins.
- Promouvoir des valeurs de respect et de bonne conduite entre les jeunes ainsi qu'envers leur environnement.
- Permettre aux jeunes, sans égard à leur incapacité ou situation d'handicap, de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir leur milieu.
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et à l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

À LA SEMAINE DU 25 JUIN AU 9 AOÛT *Fermé le lundi 24 juin.

CAMP RÉGULIER

Lundi au vendredi | 8 h 30 à 15 h 30

SERVICE DE GARDE

Lundi au vendredi | 6 h 30 à 8 h 30 et 15 h 30 à 17 h

À noter :

- **Pas de casse-tête, le Service de garde est inclus dans le prix!**
- Tout retard entraîne des pénalités monétaires (10 \$/15 minutes/famille).

POUR QUE VOUS AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Nous savons que vous nous confiez ce que vous avez de plus précieux : vos enfants. C'est pourquoi la sécurité, nous y voyons!

- Formation complète des animateur(-trice)s chaque année
- Vérification des antécédents judiciaires de tout le personnel
- Formation en premiers soins généraux de toute l'équipe d'animation
- Surveillance accrue des allergies alimentaires
- Test d'habiletés en natation
- Plan de mesures d'urgence
- Politique de prévention de la violence
- Politique d'hygiène
- Politique de valorisation des saines habitudes de vie
- Politique de contrôle des présences
- Politique de sécurité dans les déplacements
- Politique de sécurité à la baignade
- Modalité et règles des activités à risque
- Vérification des trousseaux de premiers soins
- Procédure en cas d'annulation d'une sortie

Nos ratios :

- 4 ans : 1 animateur(-trice)/8 enfants
- 5 ans : 1 animateur(-trice)/10 enfants
- 6-7 ans : 1 animateur(-trice)/12 enfants
- 8-9 ans : 1 animateur(-trice)/13 enfants
- 10-12 ans : 1 animateur(-trice)/15 enfants

JOURNÉE TYPE

Mardi 25 juin

6 h 30 à 8 h 15	Stations de service de garde (dessin, atelier de bracelets, mini hockey, soccer)
8 h 30	Toilettes, collation et crème solaire
9 h à 9 h 30	Rassemblement (présentation des personnages et chansons de camp)
9 h 30 à 10 h	Jeux de connaissances (Le viking enchanté, DÉ-cris toi!, 3 vérités, 1 mensonge)
10 h à 11 h	Activités sportives (omnikin volleyball, ballon-mur)
11 h à 12 h	Dîner (toilettes, maillot, crème solaire, etc.)
12 h à 13 h	Piscine
13 h à 14 h	Retour vers le Camp
14 h à 15 h	Atelier artistique de la semaine (bricolage Superhéro volant, Loup-garou)
15 h	Toilettes collation et crème solaire
15 h à 17 h	Stations de service de garde (mandalas géants, frisbee golf, mouettes vs tortues, compétition d'improvisation)

Crème solaire

- Le parent doit s'assurer que son enfant ait mis de la crème solaire avant son arrivée au camp.
- L'utilisation de la crème solaire en vaporisateur est suggérée afin de limiter de nombre d'interventions des animateur(-trice)s auprès des enfants.
- Avant le début du camp, il est aussi recommandé aux parents de montrer à leurs enfants comment appliquer la crème solaire.



Chandail du Camp de jour

Par mesure de sécurité, le port du chandail du Camp est requis lors des sorties ou événements spéciaux. **Vous devez venir récupérer le chandail de votre enfant lors de la séance de remise le jeudi 13 juin, de 17 h à 19 h, à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.** Les grandeurs seront attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Portes ouvertes

Également le 13 juin, de 17 h à 19 h, à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, il sera possible de faire une courte visite des lieux pour les enfants en étant à leur premier été de fréquentation du Camp de jour.

Carte d'accès

Dans le but de demeurer sécuritaire pour les départs tout en accélérant le processus, un système de carte d'accès a été mis en place. Cette carte vous sera remise lors de la récupération des chandails le jeudi 13 juin, de 17 h à 19 h, à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault ou lors de votre première visite au camp. Cette carte est émise aux noms des parents ou des tuteurs qui viennent chercher l'enfant le plus régulièrement. Il est obligatoire de présenter celle-ci au responsable pour le départ des enfants.

Objets perdus

Le Camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Il est interdit d'apporter de l'argent, des appareils électroniques ou des items autres que ceux recommandés. Toute demande pour objets perdus devra être effectuée par téléphone au 418 234-4736 ou auprès du responsable du poste d'accueil. À la fin de la dernière journée de camp, soit le vendredi 9 août, les objets perdus n'ayant pas été réclamés seront remis à un organisme. Il ne sera donc plus possible de les réclamer.

COMMUNICATIONS NOUVEAUTÉ!

Aux parents :

- Les informations concernant les activités seront disponibles sur un tableau, au poste d'accueil.
- Photographiez le code QR pour consulter les informations sur les activités, les horaires et l'équipe d'animation.



Des parents à l'équipe de gestion :

Il est possible de communiquer par courriel avec l'équipe de gestion du Camp, que ce soit pour soulever une problématique, offrir une recommandation ou tout simplement, souligner le bon coup d'un(e) animateur(-trice) ou d'une équipe! Tout au long de l'été, nous invitons donc les parents à utiliser ce système de communication : campfestivaux@ville.montmagny.qc.ca.

MATÉRIEL REQUIS

Tous les jours, votre enfant doit avoir :

- Boîte à lunch et gourde d'eau
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur)
- Espadrilles ou sandales de sport
- Imperméable (pour les jours de pluie)
- Maillot de bain et serviette
- Veste de flottaison (VFI), si nécessaire
- Vêtements appropriés à la température (ex. : chandail chaud)
- Vêtements de rechange (groupe 4 et 5 ans, particulièrement)

À NOTER : Chaque item de cette liste doit être identifié au nom de l'enfant.

MÉDICAMENTS PRESCRITS

Si votre enfant doit prendre des médicaments au camp, il est essentiel de l'indiquer sur la *Fiche de renseignements médicaux*. Vous devrez remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicaments. Les médicaments prescrits seront administrés par un coordonnateur(-trice) selon la posologie indiquée. **Aucun médicament ne peut demeurer dans le sac de l'enfant pour une prise de façon autonome.** Il est de la responsabilité du parent de transmettre à l'équipe de gestion toute modification concernant l'état de santé de son enfant.

REPAS ET COLLATIONS

Tous les jours, votre enfant doit avoir :

- Un dîner froid et deux collations contenant des aliments santé
- Une gourde d'eau
- Des blocs réfrigérants

À NOTER : Les « thermos » sont autorisés, mais les contenants en verre sont interdits.



L'encadrement du dîner est supervisé en tout temps par le personnel d'animation. En raison des intolérances et des allergies alimentaires, le partage de nourriture entre les enfants est formellement interdit.

POUR DES IDÉES DE REPAS ET DE COLLATIONS SANTÉ :
tremplinsante.ca/recettes

POLITIQUE SUR LES ALLERGIES ALIMENTAIRES

- Si votre enfant présente une intolérance alimentaire ou une allergie à certains aliments, il est TRÈS IMPORTANT d'inscrire cette information sur sa *Fiche de renseignements médicaux* et d'informer l'équipe de gestion du camp et d'expliquer le niveau d'allergie, les réactions possibles ainsi que le traitement à privilégier.
- Si les allergies de votre enfant nécessitent l'utilisation d'une dose d'adrénaline (Epipen, Ana-Kit), il devra le porter en tout temps sur lui.

ALIMENTS STRICTEMENT INTERDITS

Merci de ne pas inclure d'aliments contenant des noix ou des arachides dans les collations et les repas de votre enfant.

Selon la gravité des allergies, nous pourrions demander le retrait d'autres aliments allergènes.



RETARD OU ABSENCE

Afin d'assurer le bon déroulement de la journée, les enfants doivent être arrivés à 8 h 30. Dans le cas contraire, vous devrez téléphoner au 418 234-4736 à votre arrivée au camp afin qu'un(e) coordonnateur(-trice) se rende au poste d'accueil pour accueillir votre enfant et le diriger vers son groupe. **Si le groupe de votre enfant a déjà quitté vers un autre site d'activité, vous devrez assurer le transport de votre enfant jusqu'à son groupe.**

Cependant, il n'est pas obligatoire de motiver l'absence de votre enfant sauf si celui-ci se déplace seul au camp.

REGISTRE ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Sur la *Fiche de renseignements complémentaires* de chaque enfant, vous devez :

- Préciser l'heure d'arrivée et l'heure de départ. Pour faciliter la logistique et éviter les déplacements inutiles, merci d'indiquer le plus précisément possible l'heure à laquelle votre enfant quittera afin qu'il soit prêt dès votre arrivée.
- Inscrire les noms de toutes les personnes autorisées, autres que les parents, à venir chercher l'enfant. Pour chaque modification apportée à cette liste, vous devez en aviser la direction en écrivant à campfestivaux@ville.montmagny.qc.ca.
- Pour les départs seuls, un formulaire d'autorisation devra toutefois être rempli.

À NOTER : Si vous devez venir chercher votre enfant au cours de la journée, il faut aviser la direction par téléphone au 418 234-4736 pour qu'il soit prêt à l'heure désirée.

PROCÉDURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Le parent devra se présenter au poste d'accueil qui sera installé à l'entrée arrière (stationnement des autobus).

EN VOITURE

MATIN : Le parent devra emprunter la rue Thomas-Morel (derrière le restaurant McDonald's) et se diriger vers l'école pour accéder au stationnement des autobus. Il devra intégrer la file de voitures pour se rendre au poste d'accueil avant d'y faire descendre son enfant. Un responsable accueillera l'enfant et le dirigera vers son groupe. Le parent pourra alors quitter en effectuant un demi-tour pour revenir sur la rue Thomas-Morel.

SOIR : Le parent devra emprunter le même trajet que le matin. Par mesure de sécurité, une preuve d'identité pourrait être demandée (permis de conduire).

NOUVEAUTÉ! Lors du départ, il est obligatoire de présenter la carte d'accès au responsable à la table d'accueil.

À PIED OU À VÉLO

Un formulaire d'autorisation de départ seul devra être rempli.

MATIN : L'enfant qui arrivera au camp à pied ou à vélo devra emprunter la piste cyclable, puis le stationnement du Centre d'études collégiales pour accéder au trottoir du stationnement des autobus. Il devra se présenter au responsable du poste d'accueil avant de se diriger vers son groupe.

SOIR : L'animateur(-trice) avisera l'enfant qu'il peut quitter à l'heure précisée par le parent. L'enfant empruntera le même trajet.

À NOTER : • Si votre enfant se déplace seul, il est essentiel d'aviser de son absence au 418 234-4736 pour éviter de s'inquiéter.

- Prévoir un cadenas pour verrouiller le casque de sécurité et le vélo. Aucun vélo n'est accepté à l'intérieur des bâtiments. Le Camp n'est pas responsable des bris ou des vols.

CODE DE VIE



Afin d'offrir aux participant(e)s une expérience de loisir enrichissante, la direction du Camp prône le respect de ce Code de vie et croit fortement que les valeurs décrites ci-dessous favoriseront le bon fonctionnement.

VOTRE ENFANT DOIT RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Traiter les gens (animateur(-trice)s, coordonnateur(-trice)s, spécialistes et ami(e)s) avec respect, tant par ses paroles que par ses gestes.
- Respecter les consignes données par l'équipe d'animation.
- Respecter le matériel que le Camp lui prête.
- Garder l'environnement propre en jetant ses déchets dans la poubelle.
- S'expliquer calmement, en cherchant des solutions non violentes, et en contrôlant ses émotions.
- Participer aux activités proposées.
- Tous les jours, apporter son sourire et sa bonne humeur.

Le Code de vie complet est disponible au

ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux



TREMLIN SANTÉ

Soulignons que le Camp de jour a remporté six prix dans le cadre du concours Tremplin d'Or :

- 2017 1^{er} prix – volet Activité physique
- 2018 1^{er} prix – volet Saine alimentation
- 2019 1^{er} prix – volet Activité physique
- 2021 1^{er} prix – volet Valorisation de la diversification corporelle pour favoriser l'intégration
- 2022 1^{er} prix – volet Saines habitudes de vie
- 2023 1^{er} prix – volet Saines habitudes de vie

Le Camp de jour a adhéré à Tremplin Santé, un programme qui mise sur le jeu et le plaisir pour encourager l'adoption de saines habitudes de vie dans les camps d'été du Canada. Encore cet été, les animateurs auront accès à une foule d'outils et de suggestions d'activités pour que les jeunes bougent plus et mangent mieux tout en s'amusant.





CAMP DE JOUR

L'ACADÉMIE DES SUPERHÉROS



THÉMATIQUES, ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIES

SEMAINE	DATE	SUPERHÉROS EN VEDETTE	JOURNÉE THÉMATIQUE <i>*les vendredis</i>	SORTIES / ACTIVITÉS SPÉCIALES <i>*les mercredis et/ou jeudis</i>
1	25 au 28 juin <i>*Fermé lundi 24 juin</i>	Spiderman	Journée à l'envers	Au camp : ÉvoluFit : Parcours de Ninja - Tous
2	1 ^{er} au 5 juillet	Hulk	Scientifique	À déterminer
3	8 au 12 juillet	Wonder Woman	Retour dans les années 40 on s'habille en noir et blanc	Vallée secrète - 5 à 7 ans Base de plein air de Sainte-Foy - 8 à 12 ans
4	15 au 19 juillet	Batman	Espionnage à Gotham city	Au camp : Dojo d'arts martiaux Montmagny Visite à la Fée des glaces Tous
5	22 au 26 juillet	Thor	Visite sur la planète d'Asgard - à la recherche des pierres de l'infini	Grand jeu au parc Saint-Nicolas : Tremplin d'Or - Tous
6	29 juillet au 2 août	Black Panther	À la recherche du prochain chef Wakandais	Au camp : Course des couleurs - Tous
7	5 au 9 août	Capitaine America		C'est la fête au camp : Kermesse - Tous

 **D'autres activités spéciales pourraient s'ajouter à la programmation au cours de l'été. Pour connaître les détails entourant chacune des activités, consultez la page 3. De plus, ces informations se retrouveront également sur le tableau, au poste d'accueil.**

Test d'habiletés en natation

- Pour assurer la sécurité des enfants et faciliter le travail des sauveteur(-euse)s et des animateur(-trice)s durant la baignade, la Ville de Montmagny a mis en place un programme d'évaluation des habiletés aquatiques nécessaires pour participer à une période de baignade dans un lieu public avec ou sans le port du vêtement de flottaison individuel (VFI). Le test de compétence permettant d'évaluer l'enfant est tiré du programme *Défi nage avec moi* de la Société de sauvetage.
- Les tests se dérouleront lors de la 1^{re} journée de baignade de l'enfant.
- Les enfants du groupe 5 ans ainsi que tous ceux dont les parents auront indiqué sur la *Fiche de renseignements médicaux* que l'enfant NE SAIT PAS nager adéquatement, devront obligatoirement porter le VFI ainsi qu'un bracelet rouge remis au camp..
- Tous les enfants de 6 ans et plus, dont les parents auront indiqué que l'enfant SAIT nager adéquatement, seront évalués selon les critères du programme *Défi nage avec moi*. Dans le cas où l'enfant obtient un bracelet rouge à l'issue de l'évaluation, cela signifiera que le sauveteur(-euse) ou l'animateur(-trice) considère qu'il y a un risque pour cet enfant. Un bracelet rouge et un VFI lui seront alors remis le jour même. Les parents seront ensuite informés de la situation et devront fournir le VFI pour le reste de l'été.
- Lors de sorties aux abords d'un plan d'eau, tous les enfants, peu importe leur âge et la réussite ou non du test, devront porter un VFI.

PARC AQUATIQUE

Encore cet été, le parc aquatique Pointe-aux-Oies sera visité pour permettre aux enfants de profiter de la piscine extérieure et des glissades d'eau. Pour connaître l'horaire de fréquentation des groupes, consultez le code QR à la page 3.

** Horaire sujet à changement sans préavis.*

Chaque jour, n'oubliez pas d'inclure un maillot de bain et une serviette au sac à dos. Possibilité de jeux d'eau également sur le site du Camp de jour ou à la place Montel.



BON ÉTÉ!



SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

143, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K4 • 418 248-6022
campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca • ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux